

ACCOMPAGNEMENT A LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE (pour tout salarié du secteur public)

Mis à jour le 17 septembre 2024

Conditions d'entrée et prérequis

Etre en possession de l'accord de recevabilité (notification de recevabilité) adressé par l'ASP

Etre titulaire de l'AFGSU de Niveau 2 pour le DEAES et le DEAS

Maitrise d'un logiciel de traitement de texte

Niveau d'entrée

Sans diplôme

Niveau de sortie

Non certifiant

Public visé

Salarié relevant du secteur public

Rythme

Temps partiel

Durée en centre

24 heures

Validation

Diplôme visé en accompagnement. En cas de non obtention du diplôme ou d'une validation partielle, les blocs de compétences sont acquis définitivement

Certification

Non

Modalités d'évaluation

Soutenance orale s'appuyant sur le livret 2, devant un jury organisé par le certificateur

Objectifs professionnels

Objectifs de la formation :

Apporter une aide méthodologique quant à la rédaction du livret 2 pour les diplômés d'Etat du secteur sanitaire et social

Contenu

Présentation et analyse du dossier. Présentation de la procédure VAE, les différentes phases de la prestation, le calendrier. Le lien entre le référentiel des activités professionnelles et les compétences du diplôme visé.

Appropriation de la terminologie propre au dossier (fonctions, activités, compétences, vocabulaire et termes utilisés)

Pistes de réflexion au travers de certaines expériences évoquées. Repérage des activités significatives. Choix des activités à décrire dans le livret. Accompagnement vers l'écriture. Les enjeux de l'écriture dans une démarche VAE. Description à l'écrit de d'une ou deux situations en mettant en évidence les éléments pertinents. Comparaison et exploitation des pratiques. Conseils et réponses aux questions

Formalisation des activités. La mise en mots. Echanges par questions – réponses sur les situations décrites et les compétences exposées pourquoi, comment, les limites de l'intervention. Présentation des activités par le bénéficiaire. Commentaires du formateur pour confirmer, enrichir ou réorienter le travail du bénéficiaire

Modalités pédagogiques

Entretiens et suivi individuel en présentiel uniquement.

Profil des intervenants

Enseignants certifiés de l'éducation nationale formateurs professionnels spécialisés dans l'accompagnement

Possibilité d'aménagement du parcours

Non

Méthodes pédagogiques

Conseil, accompagnement à la rédaction, Préparation de l'entretien avec le jury, Conseils et exercices d'entraînement à l'oral, Simulations d'entretien, auto-évaluation, conseils, points d'amélioration...

Moyens pédagogiques

Salle d'entretien respectant la confidentialité des échanges.

Durée

ACCOMPAGNEMENT A LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE (pour tout salarié du secteur public)

Possibilité de validation par blocs de compétences

Oui

Nombre de participants

Individuel

Entrée et sortie permanente

Oui

Répartition des rendez-vous sur un minimum de 6 mois en fonction des disponibilités

Délais et modalités d'accès

Entrées permanentes

Financements possibles

TARIF

Parcours forfaitaire : 1920e / personne

MODALITES DE FINANCEMENT

Financement possible avec le plan de formation de l'entreprise / CPF de transition professionnelle / compte personnel de formation

Référent handicap

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Nos référent(e)s handicap sont à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation.

CONTACT RÉFÉRENTS HANDICAP ET MOBILITÉ

Référent(e) handicap :
referent.handicap@gretasudchampagne.com

Référent(e) mobilité :
referent.mobilite@gretasudchampagne.com

Réseau

- GRETA CFA Sud Champagne
- 12, avenue des Lombards
10000 Troyes
- contact@gretasudchampagne.com
- 03 25 71 23 80
- www.gretasudchampagne.com
- SIRET : 191 000 256 000 39
- Numéro d'activité : 21 10 P000 310 (Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)